

A noter aussi en juillet, le renouvellement de **Thierry Breton** comme directeur général de l'Institut national du cancer (Inca) (cf [dépêche du 26/07/2019 à 10:19](#)).

Patrick Risselin, administrateur civil hors classe, a été nommé secrétaire général de la délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie à compter du jeudi 1er août. Il a rejoint ainsi le **Pr Franck Bellivier**, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, nommé en avril (cf [dépêche du 29/07/2019 à 15:59](#)).

Toujours dans le champ de la psychiatrie, le **Pr Pierre Thomas** (CHU de Lille) a été nommé en juillet coprésident du comité de pilotage (Copil) national de psychiatrie, en remplacement du Dr Yvan Halimi (cf [dépêche du 09/07/2019 à 18:18](#) et [dépêche du 16/07/2019 à 14:44](#)).

Les Aoûtiens ont pu, à leur retour de vacances, découvrir d'autres changements importants.

C'est au Journal officiel du 16 août qu'a été confirmée la nomination, révélée auparavant par APMnews, de **Yann Bubien**, directeur adjoint, en charge de la santé, du cabinet de la ministre des solidarités et de la santé, à la tête du CHU de Bordeaux -un des plus importants de France- à compter du 1er octobre (cf [dépêche du 19/08/2019 à 06:00](#)).

Il succède à **Philippe Vigouroux** qui part à l'ambassade de France à Rome comme conseiller pour les affaires sociales à partir aussi de début octobre (cf [dépêche du 10/07/2019 à 14:05](#)).

Une autre confirmation est tombée au Journal officiel du mardi 27 août: celle de la nomination de **Thomas Deroche**, sous-directeur de la régulation de l'offre de soins à la DGOS, pour succéder à Yann Bubien comme directeur adjoint du cabinet d'Agnès Buzyn (cf [dépêche du 27/08/2019 à 09:39](#)).

De son côté, **Laurent Gallet**, directeur général de la Caisse des Français de l'étranger (CFE), a été nommé chef de service, adjoint à la directrice de la sécurité sociale (DSS), Mathilde Lignot-Leloup, par un arrêté paru au Journal officiel du 24 août (cf [dépêche du 26/08/2019 à 11:28](#)). Il succède à **Marie Daudé**, actuelle directrice de cabinet de la secrétaire d'Etat Christelle Dubos.

Autre nomination qui était très attendue par le secteur hospitalier: celle d'**Eve Parier**, directrice d'hôpital à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), à la direction générale du Centre national de gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, à compter du 1er septembre. Elle prend la suite de **Danielle Toupillier** qui avait créé cet organisme en 2007 et a pris sa retraite (cf [dépêche du 31/07/2019 à 09:59](#)).

Une autre nouvelle a intéressé les habitants d'outre-mer mais aussi le monde politique. Il s'agit de la nomination de **Dominique Voynet**, médecin, ancienne ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, actuellement inspectrice générale des affaires sociales, comme préfiguratrice de l'ARS de Mayotte. Elle sera désignée directrice générale de cette agence à partir du 1er janvier 2020 (cf [dépêche du 22/08/2019 à 18:01](#)). **Xavier Montserrat**, qui préfigurait cette ARS, a été nommé directeur de l'agence de santé du territoire des îles Wallis et Futuna (cf [dépêche du 28/08/2019 à 10:46](#)).

Les nominations de plusieurs autres hauts responsables sont attendues dans les semaines à venir.

Plusieurs hautes nominations attendues

La nomination d'un nouveau directeur général à **Santé publique France** (ou Agence nationale de santé publique -ANSP) reste attendue. François Bourdillon, qui la dirigeait depuis sa création en juin 2016, par la fusion de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus), a quitté ses fonctions en juin.

Dès mars 2019, un avis de vacance du poste de directeur général de Santé publique France a été publié au Journal officiel (cf [dépêche du 12/03/2019 à 12:13](#)). Ce haut responsable doit être nommé par décret du président de la République. Le candidat pressenti doit être auditionné, préalablement à sa nomination, par les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, rappelle-t-on. Martial Mettendorff, qui était directeur général adjoint, assure la direction générale par intérim (cf [dépêche du 11/06/2019 à 09:57](#)).

Un nouveau président doit être trouvé au **Comité économique des produits de santé (CEPS)**.

L'intéressé sera nommé par un arrêté conjoint des ministères des solidarités et de la santé, de l'économie et des finances, et de l'action et des comptes publics. Sa principale tâche sera de boucler, avec le Leem (Les entreprises du médicament), la renégociation de l'accord-cadre 2016-2018 (prorogé d'un an fin 2018).

Aucun nom ne semble avoir été retenu pour le moment, le gouvernement cherchant à constituer un vivier de candidats pour ce poste clé de la régulation des produits de santé.

A la suite du départ de Katia Julienne, un successeur doit lui être trouvé pour **la direction de la HAS**.

La procédure de recrutement est en cours, a indiqué la HAS à APMnews jeudi. Pour la première fois, la procédure sera marquée par la publication d'une fiche de poste. Le choix du nouveau directeur sera effectué en interne. La personne doit être auditionnée par les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat sans que ces auditions fassent l'objet d'un vote. La nomination sera prononcée par la présidente du collège de la HAS, Dominique Le Guludec.

Un nouveau responsable doit également être recruté pour **l'Agence de la biomédecine (ABM)**. L'avis de vacance de poste a été publié mi-août au Journal officiel (cf [dépêche du 16/08/2019 à 16:14](#)). La titulaire actuelle, Anne Courrèges, occupe ce poste depuis janvier 2015 et a été reconduite en janvier 2018. Son départ est prévu pour octobre (c'est-à-dire alors que le projet de loi relatif à la bioéthique sera en cours d'examen par le Parlement, note-t-on).

Dans l'avis de vacance, il est précisé que le directeur général ou la directrice générale participera aux travaux de la loi de bioéthique et "accompagnera l'agence dans la potentielle évolution de ses missions qui en résultera".

La nomination se fait par décret du président de la République après audition par les commissions des affaires sociales des deux assemblées.

Par ailleurs, la **direction générale de la santé (DGS)** est à la recherche de **deux sous-directeurs**, pour respectivement ses sous-directions "Politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins" et "Veille et sécurité sanitaire". Les avis de vacance ont été publiés en juillet (cf [dépêche du 12/07/2019 à 15:51](#)).

La DGOS doit trouver un remplaçant à Thomas Deroche pour la **sous-direction de la régulation de l'offre de soins**.

L'**agence régionale de santé (ARS) Bretagne** attend également un nouveau directeur depuis mars. Stéphane Mulliez, directeur général adjoint de l'ARS Bretagne depuis 2016, assure l'intérim depuis le 15 mars, après le départ d'Olivier de Cadeville, qui dirigeait l'ARS Bretagne depuis 4 ans (cf [dépêche du 11/03/2019 à 15:21](#)).

Deux nominations de directeurs d'hôpital -directeurs de centres hospitaliers universitaires (CHU), de centres hospitaliers régionaux (CHR) et des établissements publics de santé les plus importants- sont attendues par ailleurs à **l'Inspection générale des affaires sociales (Igas)**.

Les avis concernant ces postes ont été publiés au Journal officiel du 15 juin. "Les candidatures étaient

reçues jusqu'à fin juillet", a précisé l'Igas jeudi à APMnews.

"Elles vont être examinées par le comité de sélection de l'Igas en septembre-octobre. Puis, une liste de candidats sélectionnés sera proposée aux ministres sous l'autorité desquels est placée l'Igas. Leur nomination sera publiée au Journal officiel", ajoute l'inspection.

/san-gb-sl-vl-fb/ab/APMnews

[SAN0PWUMS2]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INDUSTRIES DE SANTE PEOPLE

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=339912&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtZ_IsGK97HdWM0nmGUGtqcUiINE5Pu0RSjlUS0ywExD1te62eS2CpaeE2qt7wsKCoex0fx-t8OZUYrEKGUnCPnHAQiFu_cEXdZaZJNiQL36zahnIDUbrgBUUxbmaTKK_DI3S8lohYWwzZ_0ZanmYIWB6JHilhiyL AwiozcXviSYmV_0ZanmYIWByw1z4p6uLS5-W9CBJmB7GZsbcBo4_bxkw..

Copyright Apmnews.com